



Renouvellement de la convention entre le CDG 77, le FIPHFP et Cap emploi 77

COMMUNIQUÉ DU 21 MARS 2023



Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne renouvelle son engagement pour l'insertion professionnelle des travailleurs porteur d'un handicap, en signant de nouveau, deux conventions: la première avec le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) et la seconde avec l'association SMEH (Seine-et-Marne Emploi Handicap) gestionnaire de Cap Emploi 77 (Accompagnement dans l'emploi). Ce maillage de partenariats qui combine expertise et proximité est le gage d'un engagement de qualité pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Anne THIBAULT, Présidente du CDG 77 a eu l'immense plaisir d'accueillir mardi 21 mars 2023, M. Christophe JEAN, adjoint de la préfète au secrétariat général aux moyens mutualisés de la Région Île de France, Mme Séverine BAUDOUIN, directrice adjointe du FIPHFP, Mme Elizabeth DETRY, Présidente de SMEH gestionnaire de Cap Emploi 77 et Mme Valérie LANNEAU, directrice de Cap emploi 77.

La présidente remercie et salue la présence de Mme Armelle ROUSSELOT, directrice de la MDPH de Seine-et-Marne.

Le CDG 77 propose aux employeurs publics plusieurs accompagnements, notamment dans la construction de leur politique handicap, dans le recrutement et l'insertion des travailleurs handicapés ainsi que dans les dispositifs permettant le maintien dans l'emploi.

Plusieurs actions ont été mises en place à la suite de la convention signée pour la période 2020-2022 :

- 7 sessions de formation pour les agents en charge de la DOETH (Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés) au bénéfice de 81 agents ;
- 22 actions de formation et de sensibilisation sur le recrutement, la gestion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au bénéfice de 235 agents ;
- 132 recrutements de 6 mois et plus en partenariat avec Cap emploi 77 ;
- 26 études ergonomiques ont été réalisées pour favoriser le maintien dans l'emploi et le reclassement.

Ce renouvellement de convention avec le FIPHFP, avec l'octroi d'une subvention d'un montant de 191 480€ pour la période de 2023-2025, propose de poursuivre les axes suivants :

- qualifier les agents sur le handicap au travail en organisant des sessions de formation auprès des employeurs publics sur la politique handicap ;
- favoriser le recrutement des travailleurs en situation de handicap dans la fonction publique territoriale en s'appuyant sur le nouveau service de l'intérim du CDG 77 et en partenariat avec Cap Emploi 77 ;
- favoriser le maintien dans l'emploi et le reclassement ;
- favoriser le recrutement des apprentis en situation de handicap ;
- créer un dispositif de formation dédié aux demandeurs d'emploi en situation de handicap sur le métier en tension de « Gestionnaire carrière paie ».

À propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonctions publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et partenaires nationaux dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,45 % en 2022.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale, de la Fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

À propos de Cap Emploi 77

Cap Emploi 77 accompagne l'intégration des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Il apporte également ses conseils sur les postes de travail à pourvoir, en fonction des aptitudes des personnes handicapées. Il collabore avec le CDG77 afin d'aider les personnes handicapées à intégrer la fonction publique territoriale.

Contacts presse

FIPHFP, Fanny Auverny : fauverny@image7.fr - 06 07 18 59 42

CDG 77, Jordan Debeury : jordan.debeury@cdg77.fr - 01 64 14 17 03